appro formation
■ Audit ■ Prévention ■ Partenariat
■ Réglementation ■ Organisation

Tél: 03 83 24 22 78 - Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52

Email : appro.formation@orange.fr
Site : www.appro-formation.com

ECHAFAUDAGE

Montage - Démontage d'un Echafaudage Roulant



1 / Personnel concerné :

Toute personne appelée à utiliser et/ou monter un échafaudage fixe ou roulant.

2 / Pré-requis :

Savoir comprendre et parler la langue française.
Connaissance des situations de travail nécessitant l'utilisation d'un échafaudage.

3 / Objectifs :

Etre capable, suivant les cas, de monter et démonter des échafaudages et/ou d'y travailler en respectant les règles de sécurité et d'obtenir après évaluation, l'attestation de compétence selon la recommandation CNAM R408 en vue de satisfaire aux exigences du décret du 1er septembre 2004.

4 / Moyens pédagogiques :

Support de cours formateurs en vidéo projection.

5 / Equipements

Les stagiaires / candidats devront être équipés des E.P.I. (selon l'environnement) chaussures de sécurité, gants, casque, baudrier de protection, protections auditives, lunettes…

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE

- Réglementation sur le travail en hauteur,
- Identifier les différents types d'échafaudages et leurs composants,
- L'aménagement de l'aire de travail : réception du matériel, stockage, balisage du chantier,
- Conditionnement pour le transport,
- Dispositifs de protections collectives et individuelles : garde-corps, filet, harnais…,
- Plan, nomenclature de la structure à échafauder,
- Les principes de montage et démontage d'une structure : choix des appuis, calage, verticalité, horizontalité, contreventement, ancrage, amarrages,
- Les planchers : différents types, préfabriqués autoportants, résistance, verrouillage, portée, choix des planches,
- Les accès : positionnement, protection,
- Les règles de l'auto stabilité,
- Les dispositifs particuliers des chantiers : passage de balcon, poutre, corniche, console de déport…,
- Analyse du matériel : conformité, rebus,
- Les principes de manutention de la profession.

7 / FORMATION PRATIQUE

- Utilisation du harnais, préparation de la zone de travail,
- Montage, démontage et modification d'un échafaudage multidirectionnel, façadier et roulant à savoir :
  - En matériel multidirectionnel, une sapine avec accès intérieur et extérieur de 3 m sur 3 m pour une hauteur de 8 m,
  - En cadre préfabriqué, un façadier de 3 m sur 0,70m pour une hauteur de 6 m avec plancher à tous les niveaux et avec les différents types d'amarrages,
  - Un échafaudage roulant d'une hauteur de 6 m minimum.

8 / EVALUATION / TEST

- Une évaluation théorique (QCM) sera effectuée à l'issue de la formation. Elle aura pour but d'attester des capacités du salarié à accomplir en sécurité la tâche à effectuer.

9 / Durée :

1 jour soit 7 heures

10 / Nombre de participants :

10 personnes maximum

11 / Lieu du stage :

Sur le site de l'entreprise
Dans nos locaux

12 / Matériel :

Echafaudage

13 / Documents stagiaires :

La remise à chaque stagiaire, d'un document pédagogique de synthèse

- L'établissement de l'attestation de formation
- La remise à l'employeur d'une carte d'habilitation
- En cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées.

Réglementation :

La Directive Européenne 2001/45.CE et le Décret 2004-924 du 01 septembre 2004 (Article R 233-13-31) précise que les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées dont le contenu est précisé aux articles R. 231.36 et R. 231-37.

D'autre part, la Recommandation R. 408 de la CNAMTS précise que l'ensemble des opérateurs destinés à monter, démonter, modifier sensiblement et exploiter des échafaudages doit avoir un savoir-faire et des compétences visant à la maîtrise des risques liés à cet équipement.